

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [95] (2007)
Heft: 1510

Artikel: Femmes en quête de justice
Autor: Khan, Maryam
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes en quête de justice

Le 26 février dernier débutait la campagne «90 jours pour sauver Aung San Suu Kyi». En 1991, la Birmane, prix Nobel de la paix, était assignée à domicile par le régime dictatorial en place après avoir obtenu 80% des votes aux élections. Comme elle, d'autres femmes ont affronté la peur et la solitude, parce qu'elles croyaient en la justice et voulaient faire avancer la cause des femmes. A travers la répression qu'elles ont subie, c'est toute l'importance de leur engagement qui se révèle. Portraits de quatre femmes qui n'ont pas hésité à risquer leur vie pour bousculer l'ordre établi.

MARYAM KHAN

Aung San Suu Kyi: Fille du général Aung Sang, héros de l'indépendance birmane, Aung San Suu Kyi a deux ans quand son père, qui dirigeait le gouvernement de transition, mis en place par Londres, est assassiné. Elle est alors élevée par sa mère, nommée ambassadrice à New Delhi. Elle étudie la philosophie, l'économie et les sciences politiques à l'Université d'Oxford. Un étudiant, Michael Aris, tombe amoureux d'elle et, entre un cour sur Platon et une déclaration d'amour, lui parle de la civilisation tibétaine. Elle l'épouse et le couple aura deux enfants. Vingt-huit ans plus tard, elle retrouve son pays en proie à une sanglante répression déclenchée par les généraux qui se sont emparés du pouvoir en 1962. Militante de la non-violence – à l'instar de Gandhi dont elle revendique l'héritage moral –, Aung San Suu Kyi veut conduire son pays sur la voie de la démocratie. En 1990, la junte militaire, sous la pression populaire, met en place des élections générales, qui sont gagnées très largement par le parti de Suu Kyi, la LND. Alors qu'elle doit ensuite prendre le poste de premier ministre, elle se heurte aux militaires, qui rejettent aussitôt le verdict des urnes, résolus à maintenir coûte que coûte le pouvoir. Aung San Suu Kyi est alors jugée trop dangereuse. On veut l'arrêter dans sa lutte. Elle est coupable.

Coupable d'exister et de témoigner. Face à la mobilisation internationale et les rappels à l'ordre de plus en plus insistants de l'ONU – pour viols, massacres, utilisation d'armes chimiques, répression systématique des minorités ethniques – la junte affiche toujours un cynisme et un mépris que seul peut expliquer un attachement farouche aux privilèges et à la force. Il est vrai qu'elle bénéficie du soutien affirmé de la Chine et de celui, plus discret, de la Thaïlande. Comme une île de lumière au milieu des eaux noires, celle qu'on appelle «la captive de Rangoon», «le papillon de fer», continue son combat et déclare avec un inaltérable optimisme: «le changement viendra inéluctablement, parce que les militaires n'ont pour eux que les armes et rien d'autre».

Leyla Zana: Musulmane et kurde, Leyla Zana est arrêtée et emprisonnée par le pouvoir en Turquie en mars 1994. Cette double exclue de la parole – double parce que Kurde et femme – s'était investie personnellement dans une bataille que bien peu de femmes oseront tenter. Première femme kurde députée en 1991, elle dénonce la situation des Kurdes en Turquie. Et s'aventure par la politique dans un domaine d'obédience strictement masculine. Leyla est alors pleine d'espoirs: «Toute mon action a visé à

faire taire les armes et à rechercher une solution pacifique au problème kurde». Elle qui veut apporter l'apaisement, l'ouverture et l'objectivité, se heurte à la violence. Et devient la victime expiatoire d'une pratique répressive qui entend masquer ses revendications pacifistes. Elle sera arrêtée avec d'autres élus du peuple kurde, traduite en justice et menacée de la peine capitale. Leyla lancera alors un appel à la conscience internationale et aux féministes: «Première femme kurde élue députée, je risque d'être condamnée pour mes opinions en faveur de la paix, de la démocratie et de la nécessaire reconnaissance de mon peuple. A défaut de celle des gouvernements, j'attends la mobilisation des défenseurs de la liberté d'expression et aussi de mes sœurs féministes». Leyla Zana sera entendue par les femmes. Par la communauté internationale. Et libérée en 2004, après dix ans d'incarcération.

Shirin Ebadi: Fille d'un juriste de province, Shirin Ebadi est la première Iranienne en 1974 à exercer des fonctions de magistrat. En 1979, peu après la révolution islamique, elle sera une des premières victimes du régime des mollahs qui dénie aux femmes le droit de diriger des tribunaux. Elles sont «trop émotives» pour cette honorable fonction. Révoquée, elle reprend sa carrière d'avocate. Shirin se fait alors connaître en publiant des articles. Action et écriture sont, pour elle, inséparables. Dès la fin des années 1980, elle met en cause l'incohérence et les injustices de la loi islamique. Devenue militante des droits des femmes, elle fonde, en 1994, une société pour la protection des droits des enfants. Et contribue à faire relever de 9 à 13 ans l'âge légal du mariage pour les filles. En 1998, elle se lance dans l'engagement politique et défend les familles d'intellectuels et de journalistes victimes de la répression du régime. Deux ans plus tard, elle est arrêtée et incarcérée dans la sinistre prison d'Evin à Téhéran. Son nom figure désormais sur la liste noire des personnes à abattre. Parallèlement, elle devient, en 2003, la première femme musulmane à recevoir le prix Nobel de la paix. Une récompense qu'elle veut partager avec «tous ceux qui œuvrent pour les droits de la personne, la démocratie et la paix en Iran mais aussi dans le monde». A Oslo, lors de la remise de sa prestigieuse distinction, elle déclare «mon prix Nobel est aussi celui de toutes les femmes». Et ajoute: ...«cela veut dire que notre cause est juste». L'avocate iranienne devient une de ces voix de la conscience universelle dont le message résonne bien au-delà des frontières de son pays et de sa cause. Elle résiste à toutes tentatives de

récupération et dénonce aussi bien l'obscurantisme religieux des mollahs iraniens que l'aveuglement impérialiste de l'administration Bush et la logique belliqueuse qui anime le Pentagone. Elle rappelle par ailleurs «que l'établissement de la démocratie et le respect des droits humains dans un pays donné relèvent avant tout de la responsabilité dudit pays». Elle défend la famille de la photographe irano-canadienne Zahra Kazemi, battue à mort par ses geôliers pour avoir fait un reportage sur le milieu carcéral en Iran. Intransigeante sur les principes et fidèle à ses valeurs, elle explique que «les droits humains sont également violés (...) par les démocraties occidentales», faisant notamment référence au sort des prisonniers de Guantanamo.

Taslina Nasreen: On se souvient de la formidable solidarité qu'avait éveillé l'appel lancé par l'écrivaine bangladaise Taslina Nasreen, condamnée à mort en 1994 par les intégristes musulmans pour avoir demandé la révision du Coran. Les persécutions des intégristes visaient indirectement une œuvre qui plaide pour la liberté de la femme. L'écriture de Taslina Nasreen est un cri de révolte contre la condition féminine. Ni la censure, ni les lois, ni les religieux ne réussiront à faire taire l'écrivaine. Taslina menace la domination masculine, érigée en règle impérative par les mollahs. En un mot, elle est un danger pour la société. Dès lors, elle écopera d'une fatwa, sentence religieuse prononcée par les intégristes de Sylhet, une ville du nord-est de Bangladesh. Sa condamnation à mort mobilise la communauté internationale. «Taslina a vigoureusement secoué notre société. Soutenir Taslina Nasreen, c'est nous

soutenir tous. Agir pour elle, c'est agir pour nous et pour l'humanité en général», soutiendra Shamsur Rahman, poète et intellectuel bengali. Mais rien n'y fait. Taslima est toujours persécutée. Elle doit quitter son pays. Aujourd'hui, elle vit toujours en exil, passe son temps entre la France, la Suède, l'Allemagne, l'Inde et les Etats-Unis. Et se consacre à l'écriture. Elle continue néanmoins à suivre l'évolution de son pays: «Les intégristes sont encore plus puissants qu'il y a dix ans puisque aujourd'hui, ils siègent au Parlement. Ils gagnent du terrain et trouvent un soutien auprès du gouvernement qui, à son tour, a besoin des intégristes pour obtenir des voix. Aux yeux des dirigeants, seul compte le pouvoir». Combien de saisons encore lui faudra-t-il affronter la peur et la solitude? Lasse, Taslima confie: «Je ne pense pas avoir un pays. Le lieu où je suis née, où j'ai été élevée n'est plus mon pays. Je suis partout et nulle part à la fois».

